

4- J'ai répondu à une offre diffusée sur le site du CDG, qui contacter pour le suivi de ma candidature ?

Ecris par SAMOT Max

Jeudi, 10 Janvier 2019 08:09 - dernière révision Mardi, 05 Février 2019

Vous avez adressé une lettre de motivation accompagnée de votre CV où vos compétences ont été mises en valeur, **vous devez maintenant contacter le Service Ressources Humaines de la Collectivité** (voir les indications du référent figurant sur la déclaration de l'offre).